



LE PETIT JOURNAL DE GOUY

Journal d'information communale

EDITION Décembre 2008 N° 20

Propos du Maire



Léger retard concernant le lancement des travaux de la deuxième tranche de la rue d'Incarville avec entretien de la rue des Fomares, ainsi que l'aménagement de la place de l'assemblée. Ces travaux débiteront le 19 janvier.

Profitant d'une période de sec, les trous de voirie seront rebouchés, et l'aménagement de la chicane de la RD 91 terminé comme il aurait dû être fait.

En janvier, doivent commencer les travaux d'effacement des réseaux dans la rue de l'église, puis ensuite la réfection de la voirie et l'aménagement du cimetière.

Le transport scolaire a plus que « bégayé », notamment, le mercredi en ne passant pas et d'autres jours, en ne respectant pas les horaires. Sous notre impulsion et avec le concours de vos diverses remontées, une réunion avec l'exploitant doit régler ce problème, de façon à ce qu'à partir de la rentrée tout se déroule normalement.

Dans l'attente de vous recevoir à la **salle polyvalente le 13 janvier à partir de 19h30** pour la traditionnelle réunion des vœux de la municipalité, permettez-moi de vous souhaiter à toutes et à tous mes meilleurs vœux de santé, bonheur et réussites pour 2009, une année qui s'annonce difficile et qui, par conséquent, doit pouvoir compter sur la solidarité de chacun.

Et la Bibliothèque, elle a fait sa rentrée ?

Bien sûr ! Mais plusieurs choses ont changé. Les liens restent étroits entre la bibliothèque et les enfants de l'école mais au lieu d'accueillir les enfants, chaque mois, dans les locaux de la bibliothèque (un peu exigus d'ailleurs !) les «dames de la Bibliothèque » vont maintenant, livres sous le bras, faire la lecture aux enfants de Grande Section de Maternelle et Cours Préparatoire dans une salle mise à leur disposition par l'école. Il s'agit de favoriser la découverte de la lecture, le plaisir de choisir un livre voire de participer à la création d'une histoire.

Pour les grands de CM2, leur petit nombre leur permet cette année de venir dans les locaux de la bibliothèque avec Madame LELEU, leur institutrice et de s'intéresser d'une façon plus large au concept du livre, de la bande dessinée au documentaire. Ils en profitent pour choisir un livre qu'ils conserveront jusqu'à la rencontre mensuelle suivante.



Europe Inter Echanges s'implique dans le domaine de l'eau...

Europe Inter Echanges -Plateau Est- est une structure qui se consacre, selon un mode un peu festif, aux liens entre les populations européennes et par une extension assez curieuse mais tenant à la difficulté de ce pays, s'implique fortement dans l'aide au Burkina Faso - Province du Guibaré. Les liens avec l'Angleterre, l'Allemagne et la Pologne sont gérés par des commissions ad hoc dans le cadre des Chartes de Jumelages et l'on a même assisté en 2006, aux Premiers jeux Européens du plateau Est, lesquels impliquaient tous ses partenaires. Il y a des voyages d'échanges réguliers et toutes les familles du plateau, donc de Gouy, qui le souhaitent, peuvent s'impliquer dans ce réseau auquel participent financièrement toutes les communes du plateau Est et entretiennent des liens étroits par le biais du Comité de Liaison des Elus (CLE).

C'est ce Comité de Liaison des Elus qui a organisé le 18 novembre 2008, au Lycée Galilée, une Conférence sur L'eau, dans le cadre de la Semaine Internationale de la Solidarité. Max Martinez y a fait un exposé très intéressant sur le thème « L'eau source de vie, aujourd'hui et Demain ». Le problème qu'il exposait touchait alors beaucoup plus l'Afrique et le Moyen Orient pour qui l'absence d'eau est source de mort, si je peux résumer ainsi le sens de ses propos tendant à une prise de conscience du déséquilibre des ressources et des gaspillages actuels. Il appelait à une mobilisation dans l'intérêt de nos petits-enfants autant que dans l'intérêt des jeunes du monde entier.

Cette soirée concernait donc plutôt l'action en faveur du Burkina-Faso. Vous êtes vous-mêmes sollicités pour ce pays lors des ventes de plantes (en novembre), des ventes de bouteilles d'eau (en avril/mai) ou même des actions menées à l'école de Gouy par vos enfants.

COMMUNIQUE D' AIR NORMAND :

QUE FAIRE EN CAS DE POLLUTION DE L'AIR ?

SEUIL 1 : seuil d'information, les personnes sensibles sont concernées (personnes ayant une pathologie respiratoire ou cardiovasculaire, enfants, personnes âgées).

Il leur est recommandé de :

Éviter toute activité physique intense, à l'intérieur comme à l'extérieur et privilégier les exercices plus calmes.

S'abstenir de concourir aux compétitions sportives.

Respecter leur traitement médical ou consulter un médecin en cas d'apparition de symptômes tels que toux, gêne respiratoire, irritation de la gorge ou des yeux.

Éviter des irritations supplémentaires telles que la fumée du tabac ou l'usage de solvants.

Toutefois :

Ces niveaux de pollution ne justifient pas de mesure de confinement ou de mise en sécurité.

Les récréations et promenades peuvent être maintenues.

L'aération et la ventilation des locaux doivent être maintenues.

SEUIL 2 : seuil d'alerte, toute la population est concernée.

En cas d'alerte les consignes du seuil 1 sont renforcées. Pour tous, les autorités sanitaires recommandent d'éviter toute activité physique intense :

Les récréations doivent être organisées en temps de pause à l'intérieur.

Éviter les promenades, ne garder que les déplacements indispensables.

S'agissant des compétitions sportives (en intérieur ou en extérieur), il est recommandé de les reporter.

Toutefois :

Ces niveaux de pollution ne justifient pas de mesure de confinement ou de mise en sécurité. L'aération et la ventilation des locaux doivent être maintenues.

INFORMEZ-VOUS sur les pics de pollution en temps réel : www.airnormand.fr

La diffusion des avis de pollution s'appuie sur les médias locaux ainsi que de nombreux relais, tels que l'inspection académique, les mairies du secteur concerné, les DDAS.....

Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC)

Le CLIC du canton de Boos va voir le jour en 2009. Mais qu'est-ce qu'un CLIC ?

Le CLIC est un guichet unique où les personnes âgées, les familles et les professionnels peuvent s'adresser pour bénéficier de toute information. Le service centralise l'information, oriente les personnes et les accompagne dans leurs démarches (aide à domicile, soins, transport, habitat...).

Il s'agit d'un service gratuit.

Le CLIC sera implanté à Boos en raison de son caractère central sur le territoire, les locaux étant mis à disposition par cette commune.

Le dossier a été présenté au Comité Régional d'Organisation Sociale et Médico-sociale (CROSMS) le 18 décembre. Il devrait être opérationnel vers le mois d'avril. Nous aurons l'occasion de vous en reparler.

BOUCHONS 276

BOUCHONS 276 collecte **TOUS** les bouchons en plastique, bien sûr les bouchons d'eau, de lait, de jus de fruit, mais aussi ceux des produits d'entretien, de lessive liquide, d'assouplissant, de dentifrice, de chocolat, de mousse à raser, bref **TOUS** les bouchons. Depuis 5 ans **BOUCHONS 276** apporte une aide financière pour l'achat de matériel vers des personnes à mobilité réduite.

Quelques exemples :

Achat de rampe d'accès pour des véhicules aménagés,

Financement d'un chien guide,

Aménagement de cuisine thérapeutique,

Financement de fauteuil électrique,

Achat de différents appareillages pour enfants handicapés.....

Site Internet : www.bouchons276.org

Tel. : 06 - 71 - 14 - 36 - 94
Fax : 06 - 70 - 56 - 71 - 47

Atelier :
857 Rue de la Lande - CD 13
Village artisanal du Mesnil
Chez Stockman S.A. - Atelier 1
76520 MESNIL-RAOUL

Menuiserie, Meubles, Charpenterie Bois, PVC

Gilles, artisan ébéniste, à votre service pour tous vos travaux bois, meubles neufs et restauration, menuiserie générale, portes et fenêtres, terrasse bois, petite charpenterie.

NOÛLLES NOYER
MENUISERIE EBÉNISTERIE

menuiserie.noyer@free.fr
www.gnoyer.fr

IDENTIFIER ET FAIRE ENLEVER LES OBJETS RADIOACTIFS A USAGE FAMILIAL

Dans le cadre des missions que la loi de programme du 28/06/06 sur la gestion durable des matières et déchets radioactifs lui a confiées l'ANDRA (Agence Nationale pour la gestion des Déchets Radioactifs) a en charge la collecte, le transport et la gestion des objets radioactifs détenus par les particuliers et les établissements d'enseignement. Ces objets anciens, proviennent traditionnellement d'héritages ou de collection. Beaucoup ont été créés dans les années de l'entre deux guerres, à l'époque où la radioactivité était utilisée sans contrôle pour ses vertus médicales ou luminescentes. Dans leur grande majorité, ces objets n'ont pas d'impact sur la santé de leur détenteur, mais certains, comme les anciens objets à usage médical, peuvent présenter un réel danger. Dans tous les cas, il est préférable de s'en débarrasser. quelles sont les différentes catégories d'objet radioactifs ?

Les ORUM : objet au radium à usage médical (aiguille, tube, sonde de Crowe, compresse au radium...)

Les fontaines au radium (des années 1920 pour enrichir l'eau fraîche en radon)

Les minéraux : autunite, pechblende, monazite (minéraux présentant de remarquable structures cristallographiques et de superbes couleurs)

Les sels naturels de laboratoire : nitrates, acétates, oxydes d'uranium, d'uranyle ou de thorium, des nitrates et chlorures de radium.

Les anciens objets d'horlogerie luminescents : quand les vieux modèles de montres, réveils, boussoles, cadran d'avion, systèmes de visée nocturne ont des aiguilles et cadrans qui restent luminescents après un séjour de 2 jours dans l'obscurité, ils sont radioactifs.

Les précautions à prendre :

Pas de manipulation directe

Ne pas rester en contact longtemps avec les objets

Ne pas jeter dans une poubelle ou les abandonner dans la nature

Ne pas envoyer les objets par courrier

Comment faire enlever les objets ?

Les faire enlever par l'ANDRA

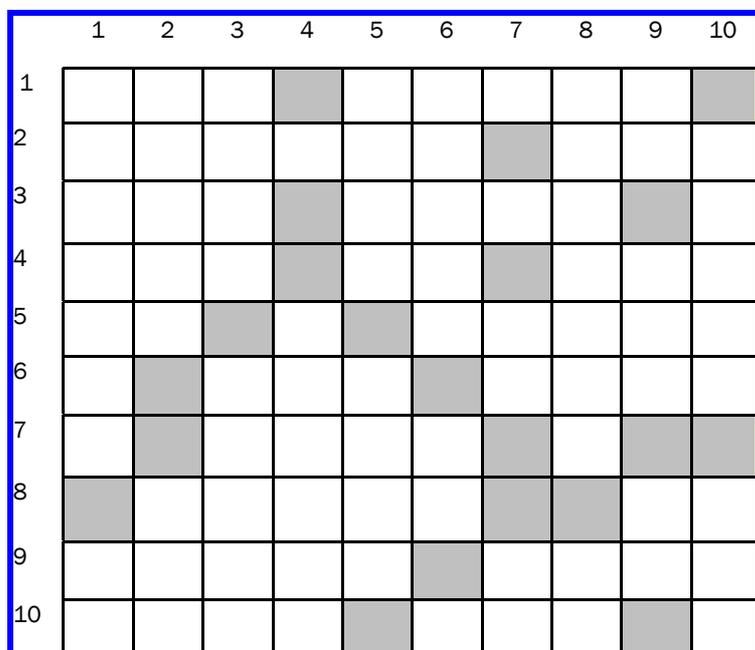
Appeler le numéro dédié : 01 46 11 83 27

Des informations sont disponibles sur les sites internet

ANDRA : www.andra.fr

IRSN (institut de radioprotection et de sûreté nucléaire) : www.irsn.org

Mots croisés



Horizontal

1. Bière anglaise. Personnages de contes de fées.
2. Patin à la mode. Amoncellement.
3. Rouge est celui du clown. Lettre grecque ou petit détail.
4. Nombreuses années. Symbole chimique. Ferme du pays d'Oc.
5. Abréviation religieuse. Querelle.
6. Et le reste (abrégi). Celles des journaux.
7. Canine de carnivore.
8. Anéantissement. Indéfini.
9. Tête. Il est le propre de l'homme.
10. Enlevée. Cours d'eau espagnol.

Vertical

1. Parcours à grand pas. Fleuve d'Italie.
2. Ils dorment en cette saison. Petit à l'opéra.
3. Génie aérien. Usé.
4. Éventre.
5. Judas optique. Fleur de pin.
6. Musée. Démonstratif.
7. Adverbe ou conjonction. Mesure linéaire japonaise.
8. Tissu fin ou organe sexuel mâle des végétaux à fleurs. Déesse.
9. Pronom possessif. Synonyme de diastase. Coté en bourse.
10. Situées. Il peut être aquilin, épaté, camus.



La nouvelle immatriculation des véhicules

Un numéro attribué à vie sera mis en place à partir de janvier 2009. L'actuel système d'immatriculation qui date de 1950, sera bientôt saturé et ne peut plus évoluer techniquement.

Un numéro sera donc attribué définitivement à chaque véhicule de sa première mise en circulation jusqu'à sa destruction, permettant une lutte plus active contre les fraudes et les trafics.

Conséquence, si vous déménagez dans un autre département en conservant votre voiture, vous gardez la même immatriculation. Si vous achetez une voiture d'occasion immatriculée dans le nouveau système, vous conservez le numéro d'immatriculation d'où que vienne ce véhicule.

Ce nouveau numéro d'immatriculation sera attribué à partir du 1^{er} janvier 2009 pour les véhicules neufs et à partir du 1^{er} mars 2009 pour les véhicules d'occasion, lors d'un changement de propriétaire ou de toute autre modification affectant la carte grise.

Les cyclomoteurs seront repris dans le nouveau système à partir du 1^{er} janvier 2009 ; ceux actuellement non immatriculés auront jusqu'au 1^{er} janvier 2010 pour se faire immatriculer.

Vous pourrez faire immatriculer votre véhicule partout en France, quel que soit votre lieu de domicile, auprès d'un professionnel de l'automobile habilité (garagiste, concessionnaire.), d'une préfecture.

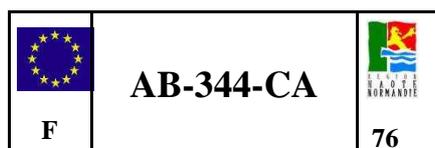
Un certificat provisoire d'immatriculation, valable un mois et comportant votre numéro définitif, vous sera remis dès paiement des taxes et vous permettra de circuler immédiatement. Vous recevrez ensuite, dans un délai d'une semaine maximum, votre carte grise à domicile par envoi postal sécurisé.

LA PLAQUE :

Vous devrez continuer à faire figurer sur votre plaque un numéro de département, surmonté du logo de la région correspondante. Cette référence locale ne sera plus nécessairement en lien avec votre adresse

En cas de rachat d'un véhicule d'occasion, vous pourrez conserver la référence locale choisie par l'ancien propriétaire ou en apposer une autre.

Le nouveau numéro attribué chronologiquement dans une série nationale unique, sera composée de **7 caractères de couleur noire sur fond blanc**, répartis ainsi : **2 lettres, 1 tiret, 3 chiffres, 1 tiret, 2 lettres**. A droite sera positionné le sigle F sous le sigle européen et à gauche le numéro de département choisi sous son logo.



DERNIERE MINUTE : LA MISE EN PLACE DE CE DISPOSITIF EST REPORTEE AU 15 AVRIL 2009.



Observatoire régional de Sécurité Routière de Haute-Normandie

Dans le cadre des différentes actions menées par l'État pour la lutte contre l'insécurité routière, les préfectures de l'Eure et de Seine-Maritime ont décidé de mettre en œuvre un observatoire régional du port de la ceinture de sécurité.

Ainsi durant la période du 25 mars au 11 avril 2008, des observations menées sur différentes infrastructures et pour 2 types de véhicules (léger de tourisme VL et utilitaires léger VUL) ont permis de mesurer l'utilisation de la ceinture de sécurité à toutes les places de ces véhicules (conducteur, passager avant et passagers arrière).

La période d'observation représente un échantillon de 22 677 occupants VL et 3906 occupants VUL.

Les résultats montrent qu'en 2008, pour la Haute-Normandie :

99,4 % des passagers avant et arrière des VL attachent la ceinture de sécurité.

98,2 % des conducteurs et des passagers avant des VUL attachent la ceinture de sécurité.

Comparativement aux dernières observations nationales réalisées sur les véhicules de tourisme, ces résultats sont plus satisfaisants. Toutefois, les résultats provisoires de l'accidentologie régionale de l'année 2007, montrent que la majorité des personnes tuées sur les routes nationales ne portaient pas la ceinture de sécurité. Ce constat suscite des interrogations et mérite donc d'être analysé avec soin.

Noces d'or à GOUY :

En souvenir de cette cérémonie qui jour pour jour s'est déroulée le 22 11 2008 cinquante ans après.

Encore tous nos vœux à ces Jeunes Mariés....



Les bavardages de M. Pipelet

Bonjour, quoi de neuf me direz-vous depuis la dernière fois ?

Vous croyez que Gouy, G.O.U.Y. est un petit village paisible où il ne se passe pas grand-chose. Et bien, détrompez-vous, pendant que vous dormez bonnes gens (ou êtes bien au chaud chez vous).....c'était le 26 novembre dernier, vers minuit, tout a commencé par un crépitement, d'une telle intensité « qu'on se serait cru en pleine guerre... », puis un feu s'est déclaré suivi d'une rupture de câble électrique qui a échoué sur la grille d'un riverain. Les pompiers sont arrivés, puis les gendarmes, le maire, et 3 voitures EDF. Plus de courant dans cette partie du village. Tout ce petit monde est resté sur les lieux jusqu'à réparation, soit 4 H du matin ! Cet incident a été suivi de quelques désagréments sur le réseau, rectifiés à ce jour.

Pour le Maire, ce n'était pas sa semaine. Le lundi, vers 20H, il avait déjà couru après une vache qui s'était sauvée. Chemin faisant, comme personne n'a cru un seul instant qu'il faisait son jogging, le bruit a couru dès le jeudi qu'on avait vu Monsieur le maire en pyjama dans les rues de Gouy. NON, on me l'a assuré, on ne tournait pas non plus un remake de « la vache et le prisonnier » !

Par contre, il se pourrait qu'il sorte à nouveau, mais cette fois accompagné de la fourrière !.....Il semble que la divagation des chiens recommence dans le village. Est-ce un chien qui a mangé un canard de la mare ? On le jurerait. Que les propriétaires soient vigilants, un accident arrive souvent plus vite que l'on croie !

D'ailleurs en parlant d'accident, on m'a rapporté un comportement à risque en 2 endroits de la Commune : il paraît que des voitures prennent en sens interdit la rue des Rouliers et la côte Jorre. Fainéantise ? Inconscience ? Un peu des 2 sans doute ; quel automobiliste préfère créer un accident plutôt que de faire un petit détour (surtout en voiture), pas vrai ? Qu'est ce qu'il faudrait inventer pour empêcher ça ? Surtout qu'entre nous, ils ont déjà du mal avec les coussins berlinois (vous savez les plaques rouges au sol pour faire ralentir) à la mairie. Ceux du bas des Friés s'étaient soulevés ; ils vont être repositionnés au même endroit mais cette fois collés et spittés. Ceux devant la mairie vont être déplacés, y'a eu erreur ! Les travaux seront réalisés quandla route sera sèche ! A mon avis c'est pas d'main la veille !

Je vais finir mon propos par une rumeur qui commence enfler : il paraît que certains voudraient bien mettre en place la fête des voisins (qu'en général les voisins préparent, non ?). Je trouve cela plutôt sympathique, surtout si l'on m'invite, et je pourrais ainsi faire connaissance avec les p'tits jeunes qui viennent d'emménager !

A la prochaine !

COMITÉ DES FÊTES

Joyeuses Fêtes Bonne Année

C'est le message qu'on nous délivre à chaque entrée de notre commune. Le Comité des Fêtes, qui assure la décoration lumineuse de Noël, dans notre village, demande à une entreprise spécialisée d'installer chaque année des motifs lumineux différents autour des lampadaires. Il est loin le temps où ils se chargeaient personnellement de cet accrochage avec quelques exercices d'équilibristes avertis. Mais ils ne se reposent pas pour autant car ils se chargent maintenant de la décoration devant la mairie et vous avez tous remarqué ce petit village au cœur du nôtre, joyeux et brillant de mille feux. Nous l'avons tous pris en photo car il est spécifique à Gouy et j'en connais qui font un détour pour le montrer à leurs petits-enfants avant de rentrer à la maison. Alors, à notre tour, nous pouvons dire *Mille Mercis* aux membres du comité et *Bonne Chance* pour susciter de nouvelles candidatures et renforcer votre équipe, chaleureuse et dynamique !

La prochaine assemblée générale du comité des fêtes aura lieu salle basse de la Mairie, le 04 Mars 2009 20H45 .

Nous comptons sur toutes et tous pour pouvoir renouveler les membres en exercices, des places sont à pourvoir venez nombreux...

Contactez dès à présent un membre du comité, la mairie, Le président JM Torre

ou téléphoner au 06 70 76 97 97



EXPOSITION DE MEUBLES EN CARTON

SALON DU CADEAU

DIMANCHE 21 DECEMBRE 2008-

SALLE NICOLAS POUSSIN

RUE JULES FERRY

LERY



Dispositif « Junior Association » et « Demain en France »

La ligue de l'enseignement propose aux jeunes 2 dispositifs : Junior Association et Demain en France.

Le premier a pour objectif de permettre aux jeunes mineurs, n'ayant pas la possibilité de créer une association loi 1901, de se constituer en Junior Association et ainsi de bénéficier des outils de la vie associative.

Le deuxième dispositif est une opération favorisant l'engagement citoyen et artistique des jeunes de 12 à 20 ans. La possibilité est donc offerte aux jeunes d'imaginer leur France de Demain par le biais artistique.

En d'autres termes, ces 2 opérations ont pour mission l'émergence et la formation de citoyens actifs, mais aussi la responsabilisation, l'autonomie et la reconnaissance des jeunes.

Contact : Jamel SOUKRATI

Ligue de l'enseignement 76, 4 rue Ernest Renan, 76800 St Etienne du Rouvray

Tél : 06.25.90.00.76, jsoukrati.laligue76@orange.fr

Eliane : « Ce que j'aime dans mon métier, c'est la reconnaissance des enfants... ».

Eliane travaille à Gouy depuis maintenant 6 ans. Aux côtés de Christine MOREAU, elle s'occupe des grandes sections de maternelle et des CP, ce qui représente 21 enfants cette année.

Pour commencer, Eliane récupère les enfants qui sont à la garderie et les emmène en classe. Puis, pendant le créneau de gym, elle prépare les activités que les enfants réaliseront à leur retour. Eliane va alors surveiller, aider, encadrer les petits élèves. « C'est un travail qui se fait grâce à une entente parfaite entre Christine et moi » souligne Eliane.

Eliane participe également à la surveillance de la récréation, qui a lieu dans la même cour que les petite et moyenne sections de maternelle. De retour en classe, après avoir effectué un lavage des mains, chaque enfant (et Eliane !) va reprendre ses activités.

Mais Eliane ne se préoccupe pas que des enfants à l'école ; elle travaille aussi à la cantine, où elle arrive vers 11h. Là, avec Marie-Laure, elle prépare les repas à l'assiette et découpe les mets pour les plus jeunes. Elle assure les 2 services, puis gère la vaisselle sale et le nettoyage de la cuisine (sauf le sol).

Deux après-midi par semaine, Eliane fait également le ménage à la mairie.

Eliane avoue aimer travailler avec les enfants ; d'ailleurs, elle a été assistante maternelle pendant 3 ans. Pour elle, rien n'est plus plaisant quand elle rencontre un ancien élève et qu'il vient lui dire bonjour, tout simplement. « Comme ça – dit-elle – j'ai l'impression de ne pas être là pour rien ! ». Mais le revers de la médaille, ce sont les fins d'années scolaires ; difficile parfois de retenir ces larmes...

Eliane travaille à temps partiel à Gouy. Cela lui laisse du temps de faire du bénévolat à Quévreville la Poterie, sa commune. En effet, depuis bientôt 12 ans, elle est intervenante extérieure pour organiser divers ateliers (comme la poterie) dans le groupe scolaire classes maternelle et élémentaires. Et depuis 2 ans, Eliane s'est investie dans le fonctionnement et les permanences de la bibliothèque municipale ; « J'aime l'odeur, le contact des livres, la sérénité de cet endroit et cela favorise le relationnel avec les habitants ».

Sa bouffée d'oxygène, elle la trouve dans le milieu rugbystique. Eliane encadre les enfants du RUGBY CLUB ARCHEPONTAIN depuis sa création il y a 11 ans, et ce tous les samedis après midi (entraînements ou tournois), même si le temps est maussade ! Ce club compte 70 enfants et a reçu son affiliation à la FFR l'an passé. Pour Eliane, c'est un sport qui a ses règles : le respect des équipiers, des adversaires, des éducateurs, de l'arbitrage, la convivialité entre les enfants et les parents. « Et puis quelquefois, une 3^{ème} mi-temps vous redonne du baume au cœur pour recommencer une semaine de travail. »

Laurent : un homme à tout faire...

Pour Laurent, il n'y a pas 2 journées identiques. Effectivement, ces tâches sont multiples. Cela passe par l'affichage des documents à la mairie ou encore à la cantine, ou bien la distribution des courriers dans la boîte aux lettres des élus. A cela s'ajoute tout un tas de travaux extérieurs : balayage des intersections, débroussaillage, nettoyage des caniveaux, ramassage de feuilles mortes, quelques reprises de peinture, du jardinage, et puis aussi parfois des redressements de panneaux de signalisation !

Mais Laurent s'affaire également à des petites réparations à l'école ou à la bibliothèque (montage de meubles, changement de néons...), et il gère la remise des clés ainsi que l'état des lieux de la salle des fêtes.

Le travail de Laurent consiste aussi en la surveillance de la pause méridienne des enfants à l'école avec Edith.

D'abord maçon pendant 11 ans, il se laisse ensuite tenter par la vente de pizzas à emporter. Il bénéficie ensuite d'une formation, où il obtient son bac professionnel en production horticole. Cela fait maintenant 6 ans qu'il travaille au sein de la commune.

Pour Laurent, les deux richesses de son métier, c'est *primo* la diversité, *secundo*, le relationnel. Vraiment, quoi de plus agréable quand les gens vous reconnaissent dans le village et vous adresse un petit mot. « Un métier qui me convient tout à fait » confie t'il.

HORAIRES DE LA DECHETTERIE DE BOOS

**L'ACCÈS À LA
DÉCHETTERIE DE BOOS
EST STRICTEMENT
RÉSERVÉ**

AUX PARTICULIERS

Résidant sur les communes de Boos, La Neuville Chant d'Oisel, Montmain, Gouy, Ymare, Les Authieux sur le Port Saint Ouen, Quevreville la Poterie, Saint Aubin Celleville.

Les artisans et commerçants peuvent déposer leurs déchets, à titre payant, à la déchetterie **Quai du Pré aux Loups à Rouen** (ouverture 7j/7 de 8h à 19h).

	HORAIRES D'ÉTÉ		HORAIRES D'HIVER	
	MATIN	APRÈS-MIDI	MATIN	APRÈS-MIDI
LUNDI	9h - 12h	14h - 18h30	9h30 - 12h	14h - 17h
MARDI	9h - 12h	FERMÉ	FERMÉ	
MERCREDI	9h - 12h	14h - 18h30	9h30 - 12h	14h - 17h
JEUDI	9h - 12h	FERMÉ	FERMÉ	
VENDREDI	9h - 12h	14h - 18h30	9h30 - 12h	14h - 17h
SAMEDI	9h - 12h	14h - 18h30	9h30 - 12h	14h - 17h
DIMANCHE	FERMÉ		FERMÉ	

www.agglo-de-rouen.fr

Agglo. de Rouen
HAUTE NORMANDIE

Planification de la collecte des encombrants en porte à porte :

Inscription auprès du N° vert **0800 021 021** et en respectant les consignes qui vous sont données (horaires, lieu et type de déchets).

La date pour la commune sur 2008 est le : **23 Décembre**

« Allô Communauté »

Le 31/10/08, la Communauté de l'agglomération Rouennaise a lancé un numéro vert accessible 24h sur 24h, 7 jours sur 7, gratuit depuis un poste fixe :

0800 021 021

Ce nouveau service proposé a pour objectif de faciliter les démarches en proposant un interlocuteur unique pour les questions concernant le transport, l'eau, les déchets et toutes les autres compétences de la Communauté.



Recette d'araignées et coccinelles...

...réalisée par les petite et moyenne sections de maternelle à l'occasion de la semaine du goût.



Il faut de la pâte d'amande, du chocolat liquide et un rouleau de réglisse.



- Faire une boule avec la pâte d'amande puis l'écraser pour faire une petite galette (corps de l'araignée).
- Couper des morceaux de 3 cm environ de réglisse et les coller sur le corps pour faire les pattes.
- Avec un pinceau et le chocolat liquide, lui dessiner des yeux. Penser à retourner l'araignée pour ne pas voir la jonction du corps et des pattes.
- Pour réaliser des coccinelles, colorer la pâte d'amande ou acheter de la pâte d'amande de couleur, puis faire des pois sur le dos avec le pinceau et le chocolat liquide.



AJelec
ENTREPRISE
GENERALE
D'ELECTRICITE

Luc RAGOT

752, rue des Canadiens
76520 GOUY
Tél./Fax. 02 35 23 39 76

Pompes funèbres (Habilitation préfectorale n° 9676035)
Marbrerie funéraire

Beaucourt s.a.

BUREAUX ET ATELIERS
Place de la Basilique
76240 BONSECOURS
Tél. : 02 35 80 54 89
Fax : 02 35 80 09 65

SARL ABRITOIT

CHARPENTE COUVERTURE
OSSATURE BOIS



NEUF ET RENOVATION
DEVIS GRATUIT
TEL: 06.71.64.09.85
FAX: 02.35.91.26.83

COTE PRATIQUE :

OUVERTURE DE LA MAIRIE :

LUNDI : 10h00 à 12h30

MARDI : 17h00 à 19h00

VENDREDI : 9h00 à 11h30

Téléphone : 02 35 23 36 13

Fax : 02 35 23 58 19

M. le Maire reçoit sur rendez-vous le mardi soir, vendredi matin et samedi matin.

En cas d'urgence :

M. BREUGNOT Jean-Pierre

Maire : 02 35 23 38 02

Mme AMAND Catherine

Adjointe : 02 35 23 38 13

M. BOSQUET Alain

Adjoint : 06 21 16 64 24

M. LEMELLE Christian

Adjoint : 02 35 02 19 21

Gendarmerie de BOOS : 02 35 80 21 03

Pompiers : 18

Carnet Gauvassien :

Mariages : Noces d'or

Mr ET Mme RICHARD Henri 22/11/2008

Naissances :

LA FILLE Eliott 08/10/2008

LELEU-MARRET Malo 17/10/2008

Décès :

DUWELZ Roger 26/10/2008

DAUZOU Simone 05/12/2008

Nous apprenons également le décès de Mme VERNEUIL Melcy 03/12/2008 (ancienne épicière de Gouy)

Petites annonces :

SUPERBE VOITURE A VENDRE

ALFA ROMEO 147 SELECTIVE 120 CV 06/2007 13000 km (PRIX DE VENTE NEUVE 25500 EUROS)

CEDEE 18 000 EUROS A DEBATTRE OU REPRISE LEASING

TOIT OUVRANT/INTERIEUR CUIR/ORDI DE BORD/TELEPHONE/ROUGE ALFA/SUPERBES JANTES...

VISIBLE SUR PARIS TEL 0620364581

FORMALITES ADMINISTRATIVES :

A la Mairie, on peut obtenir :

- Déclaration de décès
- Déclaration de naissance
- Dossier de mariage
- Reconnaissance
- Livret de famille
- Duplicata du livret de famille
- Passeport
- Recensement militaire
- Autorisation de sortie du territoire pour les mineurs
- Carte d'électeur
- Carte nationale d'identité
- Copie et extrait d'acte de naissance, mariage ou décès
- Attestation de vie maritale

TRAVAUX BRUYANTS :

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne sonore pour le voisinage, telles que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses etc... sont limités aux respects des horaires suivants :

Jours ouvrables : de 8h30 à 12h et de 14h à 20h

Le samedi : de 9h à 12h et de 15h à 19h

Les dimanche et jours fériés : de 10h à 12h

Horaires d'ouverture de la bibliothèque :

Permanences du conseiller général de 18h00 à 19h00

2009	COMMUNE	LIEU
Vendredi 23 Janvier	GOUY	Mairie salle basse
Vendredi 20 Février	BONSECOURS	Mairie salle H Dunant
Vendredi 20 Mars	FRESNE LE PLAN	Mairie

Solution des mots croisés :

S
O
L
U
T
I
O
N
S

Z		O	I	R		E	E	T	O	10
E	R	I	R		E	P	L	V	P	9
N	O			E	N	I	U	R		8
		E		C	O	R	C		E	7
S	E	N	U		C	T	E		T	6
E	S	I	O	N		E		S	N	5
S	A	M		I	L		E	R	E	4
I		V	T	O	I		F	I	P	3
S	A	T		R	E	L	L	O	R	2
	S	E	R	G	O		E	L	A	1
10	9	8	7	6	5	4	3	2	1	